



## Mairie de Sepmeries

143, Grand'Rue  
59269 SEPMERIES

☎ : 03.27.27.13.92

☎ : 03.27.41.18.57

✉ [commune.sepmeries@orange.fr](mailto:commune.sepmeries@orange.fr)

Nous, Maire de la Commune de SEPMERIES :

VU le code des collectivités territoriales et notamment les articles L2212-1 et L2213-1,

VU le Code de la Route et notamment les articles R et R44,

Vu la demande de Monsieur Gabriel MALYSA – Entreprise COQUART.EU – TSA 70011 – 69134 DARDILLY Cedex afin d'effectuer des travaux pour SADE TELECOM dans la rue des Berceaux et la rue de Maresches 59269 SEPMERIES

CONSIDERANT qu'il convient de prendre des mesures pour assurer la sécurité des usagers durant ces travaux à partir du Lundi 3 Janvier 2022 de 8 heures à 17 heures et pour une durée de 30 jours calendaires.

### ARRETE

**ARTICLE 1 :** La vitesse sera limitée à 30km/h. Le stationnement et le dépassement seront interdits dans l'emprise du chantier pendant les horaires de travail. La circulation sera alternée par feux tricolores du Lundi 3 Janvier 2022 de 8 heures à 17 heures et pour une durée de 30 jours calendaires.

**ARTICLE 2 :** La mise en place de la signalisation de jour sera assurée par l'Entreprise COQUART.EU.

**ARTICLE 3 :** Le présent arrêté sera affiché à chaque extrémité du chantier, dans le hall de la Mairie et publié.

**ARTICLE 4 :** Monsieur le Chef de Brigade de Gendarmerie de Le Quesnoy ainsi que tous les agents de la Force Publique placés sous son autorité sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

**ARTICLE 5 :** Copie du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Commandant de la Gendarmerie de Le Quesnoy,
- Monsieur Gabriel MALYSA – Entreprise COQUART.EU – TSA 70011 – 69134 DARDILLY Cedex

Fait à SEPMERIES, 1<sup>er</sup> décembre 2021

Le Maire  
SOSZYNSKI Thierry

